

# DÉCLARATION PRÉALABLE

## CSA-SD DU 26 JUIN 2026



Mesdames messieurs les membres du CSA-SD,

Depuis la semaine dernière, à l'image du reste de la France, notre département subit une vague de chaleur intense et durable, phénomène prévisible et récurrent depuis plusieurs années mais non anticipé par notre ministère et par l'État. Comme l'a montré la FSU, la température a dépassé les 38°C dans les salles de cours des collèges et des écoles (et même 40° dans le COSEC du Noyer-Marchand alors que les cours n'étaient pas encore suspendus.

Notre ministère contrairement à ce qu'il tente d'afficher n'a pris aucune mesure concrète visant à protéger la santé de ses personnels et de ses usagers. Les appels au "bon sens" ou à la "résilience" sans cadre national précis sont une aberration avant d'être carrément inutiles. C'est ainsi qu'on assiste depuis le 20 juin à une entrée en procession de dialogue social de notre ministère; débutée le 20 juin dernier en réunion interministérielle et déclinée dans les rectorats et les DSDEN dans les jours qui ont suivi, ces réunions d'information des représentants des personnels peinent à s'inscrire officiellement dans les prérogatives d'instances officielles à commencer par les FSSSCT. Et pour cause, les représentants des personnels ne sont pas invités à formuler des avis et propositions d'améliorations. La doctrine est déjà décidée ! On se limite donc à nous partager des constats chiffrés: Il y a les écoles fermées. Mais il y a aussi les écoles ouvertes. Et celles ouvertes mais dont les communes conseillent aux parents de garder les enfants avec eux l'après-midi. Sans oublier celles qui incitent fortement à ne pas les amener en classe du tout. A quoi peuvent bien nous servir ces chiffres qui démontrent surtout que l'école tente de s'organiser au jour le jour mais sans les élèves ! Pas de chiffres ! Un comble ! Cela démontre aussi combien notre employeur laisse ses personnels à la merci des politiques locales, qui sous couvert de garder les écoles ouvertes organisent des SMA déguisés et encadrés par les enseignant·es. Pourtant la protection des personnels de l'éducation nationale est bien de la responsabilité de l'éducation nationale.

Face à cette situation, notre Ministre choisit de se défausser de ses responsabilités.

Il réfute tout cadre de décision globale, persistant dans l'aberration du renvoi au cas par cas et au niveau local.

Comment accepter un tel bricolage et une telle surcharge de travail (le proviseur adjoint du lycée Joliot-Curie a ainsi ouvert dans la nuit les fenêtres pour permettre la passation des oraux du baccalauréat tandis qu'ailleurs des collègues viennent travailler avec leur propre ventilateur !!!) ? Comment expliquer que deux établissements à quelques kilomètres de distance ne soient pas logés à la même enseigne, que l'un reste ouvert à tout prix et que l'autre suspende ses cours ? Comment expliquer que la situation des personnels vulnérables n'ait pas été anticipée et que leur gestion soit renvoyée, comme le reste, aux IEN ou aux chefs d'établissement qui doivent les recenser ? Comment expliquer des différences de communication sur les droits des personnels entre les circonscriptions du département ? Comment expliquer qu'on n'ait pas anticipé que des collègues auraient leurs enfants à garder puisque certaines écoles sont fermées ?

Par ailleurs, la FSU dénonce des pressions exercées sur des collègues pour qu'ils restent dans l'établissement ou viennent au collège ou dans les écoles fermées pour participer à des réunions à l'utilité discutable et qui pourraient se tenir en visio ou être déplacées. Ainsi les conseils de classe se tiennent les après-midis en présentiel cette semaine à Beurnonville, malgré la demande de visio par des collègues, alors qu'ils se tiennent

en distanciel au collège Pierre Labonde de Mery sur Seine.

Enfin, il est surréaliste d'avoir maintenu l'épreuve écrite de Français du DNB dans le contexte actuel car, même si elle se tient le matin, l'air est déjà irrespirable dès 8h ou 9h. Et quelqu'un a-t-il pensé aux élèves bénéficiant d'un tiers-temps restant plus longtemps ?

Toujours au sujet du DNB, la FSU demande qu'une souplesse soit accordée aux correcteurs qui pourraient choisir librement d'effectuer leur travail sur site ou au domicile. Elle demande en particulier que les collègues de Lettres concernés soient déchargés de cours le mercredi 1er juillet afin de permettre une correction sereine.

Quant au Baccalauréat général et technologique, pourquoi avoir maintenu les oraux se tenant l'après-midi ? On y réfléchira l'année prochaine ?

On ne prépare pas une canicule pendant la canicule, question de bon sens dirions-nous : quand un rapport presse l'État d'adapter l'école au changement climatique. L'état du bâti scolaire est pourtant déplorable, conséquence du sous-investissement chronique dans l'École. Dans l'Aube, l'établissement accueillant le plus grand nombre d'élèves du département, Marie de Champagne, n'a pas de volets pour la majorité de ses salles de cours mais uniquement des rideaux quant il ne s'agit pas de simples stores au collège des Roises à Piney. Et que dire des écoles? La grande majorité non plus n'a pas de volets, les salles de classe divisées en deux pour créer les CP et CE1 dédoublés deviennent de fait de petits espaces étouffants, les dortoirs des maternelles ne sont plus des lieux de repos quand il y fait trop chaud.

La FSU rappelle son exigence d'un plan pluriannuel de rénovation du bâti scolaire, finançable grâce à de bons choix politiques comme:

- faciliter les emprunts et surtout fixer des priorités nationales.
- réhausser le montant du Fond vert qui est passé de 2 milliards à 837 millions en 4 ans.

Ne rien faire coûtera plus cher !

La FSU exige que l'Éducation Nationale, les représentants des personnels et les services de l'État soient largement associées aux projets et décisions locales afin de mettre fin à la trop grande hétérogénéité des mesures préventives mises en place.

Nous nous réunissons aujourd'hui au sujet des ajustements de la carte scolaire pour la prochaine rentrée, dans le premier comme dans le second degré.

La FSU dénonce, comme de trop nombreuses années, la perte des moyens humains pour la prochaine rentrée scolaire. Elle dénonce aussi le fait que la baisse continue des moyens attribués entraîne des arbitrages entre les établissements, où il y a des perdants, pourtant déjà mal lotis mais on ne peut pas vraiment constater qu'il y a des gagnants. La baisse démographique tant invoquée justifie surtout de maintenir la même politique comptable, celle qui admet que 36 élèves par classe en lycée et plus de 30 élèves par classe dans les autres niveaux est acceptable. C'est le cas notamment du collège de Vendevre pour certains niveaux. Celle qui prévoit également des classes à 27 en triple niveau en primaire.

Les classes surchargées ont bien entendu un effet sur le climat scolaire et nous n'en doutons plus, il faut des personnels en nombre suffisant. La FSU réclame notamment un poste de CPE et des postes d'AED supplémentaires pour le collège Beurnonville ainsi que des moyens supplémentaires pour le lycée Gabriel Voisin.